



Prévenir
pour bien
GRANDIR



Maternités & Centres périnataux de proximité



Un label
pour valoriser
l'engagement
en prévention
et promotion
de la santé.



Pour plus d'informations ou
pour obtenir un dossier
de candidature,
rendez-vous sur :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Conception Département communication ARS Nouvelle-Aquitaine 02/2019 - photo Freepik

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a développé un label en direction des maternités et des centres périnataux de proximité (CPP) de la région afin de valoriser et encourager leur engagement vis à vis de la prévention et de la promotion de la santé.

Ce label intitulé « Prévenir pour bien grandir » est gratuit.

Il peut être obtenu après le dépôt d'un dossier de candidature, la réalisation d'une visite sur site par l'équipe d'évaluation, suivi de l'avis du comité de labellisation.

Les thématiques concernées par le label sont très larges et concernent aussi bien la santé de l'enfant que de ses parents.

Ce label est le fruit d'un travail participatif incluant les maternités de la région. Par l'intermédiaire de celui-ci, l'ARS Nouvelle-Aquitaine souhaite encourager les établissements à améliorer leur service rendu auprès des familles.

Les 7 thématiques du label

- ➔ Risques liés aux vulnérabilités psychiques
- ➔ Suivi des nouveaux-nés fragiles ou à risque de fragilité
- ➔ Alimentation de la mère, du bébé et activité physique
- ➔ Conduites à risque et addictions
- ➔ Risques liés aux vulnérabilités sociales
- ➔ Santé et environnement
- ➔ Risques transversaux liés aux situations de handicap



S'engager
pour la **santé à venir**
de toute la **famille**

Un large champ de labellisation

Le label intègre de nombreux sujets allant des domaines de **prévention universelle** comme les recommandations pour lutter contre la mort subite du nourrisson, en passant par la prise en compte des préoccupations santé-environnementales (implication dans une démarche de développement durable, élimination de produits à risque pour la santé...) jusqu'au développement d'actions de proximité sur le territoire.

L'obtention du label nécessite une implication dans la démarche de prévention de tout le personnel de la maternité ou du CPP.

3 niveaux de label

Une échelle d'appréciation (basique, medium et premium) est utilisée pour évaluer chacune des thématiques :



Quel est le processus de labellisation ?



Pourquoi s'engager dans le label "Prévenir pour bien grandir" ?

- ➔ Pour vous investir dans une démarche d'amélioration de vos services,
- ➔ Pour vous permettre d'identifier vos points forts, ceux à renforcer et vos faiblesses et ainsi, construire votre feuille de route en prévention et promotion de la santé,
- ➔ Pour profiter une fois le label obtenu, d'une image de marque sur la qualité de vos services, relayée dans les communications de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.